



On a acheté du matériel à deux. Il y a t'il un contrat ?

Par **Brediger**, le **30/10/2008** à **13:24**

Bonjour,
Avec mon frere ont decide d'acheter du materiel agricole ensemble, mais ces mon frere qui a fait le pret tout seule. Moi je lui rembourse tout les mois la moitie de l'echance , en contre parti il me ferait une facture. Et tout ca pendant 7 ans , en sachant que la carte grise du tracteur est rien qu' a son nom. Qu'est ce que je risque. Moi je voudrais savoir si il existe ou si on peut faire un contrat comme quoi je dois verser tout les mois tel somme et qu'au bout de l'echance du pret ont est tout les deux proprietaire du materiel et changer la carte grise etc...
En vous remerciant d'avance.

Par **Tisuisse**, le **31/10/2008** à **08:17**

Bonjour,
C'est une affaire entre-vous. Vous êtes libre de rédiger un contrat et de le signer mais, comme vous êtes frères, si vous voulez que ce contrat ait une valeur juridique quelconque, il vous faudra le rédiger et le signer par devant un notaire.

Par **Marion2**, le **31/10/2008** à **20:09**

Bonsoir,
Pourquoi n'avez-vous pas fait inscrire vos deux noms sur la carte grise du tracteur ?